



LISTE DES DELIBERATIONS PRISES AU COURS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2024 A 20H00 :

L'an deux mille vingt -trois, le 19 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DIEME légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire en séance publique, sous la présidence de M. Hubert ROCHE.

Etaient présents :

FLEURY Amélie, SARCIRON Véronique, SIVELLE Vincent, CHERMETTE Maurice, BARTHELEMY Sébastien, PLANUS Jérôme, POIZAT Nathalie, SONTOT Marc, LACROIX Serge.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Etaient absents ou excusés :

Martine BERNARD.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121.17 du code Général des Collectivité Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Amélie FLEURY est désignée pour exercer cette fonction.

NUMERO	OBJET	DECISION
2024-24	Délibération transmission des actes soumis au contrôle de légalité.	Approuvée
2024-25	Délibération approbation de la modification des statuts de la COR pour la compétence informatique.	Approuvée
2024-26	Délibération participation financière des communes membres à la COR pour la lutte contre le frelon asiatique.	Approuvée

Affichage tableau mairie le 26-07-2024